



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Chaumont, le **18 FEV. 2026**

SERVICE SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA
PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

Affaire suivie par : ddt-cdpenaf@haute-marne.gouv.fr

Objet : Relevé des avis rendus par la CDPENAF lors de la séance du 10 février 2026

**Relevé des avis
Session du 10 février 2026**

– Avis sur la modification du PLU de Chaumont :

La commission était représentée par 15 membres votants sur 20 membres à voix délibérative, donc le quorum était atteint.

Vote concernant :

– la délimitation dans les zones NAF de secteurs de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL) : **avis favorable** à l'unanimité (favorable : 15, défavorable : 0, abstention : 0).

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la
Préfecture,

Guillaume THIRARD